



Développement
solidaire

40 ans
au cœur
DE l'action
solidaire



Rapport financier 2025

Présenté à l'assemblée générale
du 4 juin 2026

RAPPORT FINANCIER 2025

Projet soumis à l'approbation de l'assemblée générale du 4 juin 2026

Les comptes de l'association ont été vérifiés par le cabinet Forvis Mazars.

L'exercice 2025 se solde par une perte de **23 752 €**, inférieure à la perte prévue au budget approuvé par de l'assemblée du 19 juin 2025, qui était de **39 025 €**.

Il est à noter que l'association a célébré en 2025 ses 40 ans d'existence, ce qui a entraîné une augmentation exceptionnelle des frais de fonctionnement.

Les principaux écarts entre le budget et le résultat réalisé pour l'exercice 2025 sont :

En €	Exercice 2025	Budget 2025	Écart
Projets votés en assemblée	-169 180	-180 000	10 820
Actions de ventes – achats de produits manufacturés	14 126	4 000	10 126
Dons liés au mécénat de la Caisse des Dépôts	60 470	70 000	-9 530
Fournitures de bureau et 40 ans	-5 553	-300	-5 253
Adhésions et dons des adhérents	34 471	30 000	4 471
Actions AGR	2 333	700	1 633
Ventes – achats Kiosque Services	4 399	3 000	1 399
Autres postes (écarts < 1 000 en valeur absolue)	35 181	33 575	1 576
TOTAL	-23 752	-39 025	15 243

Tout en étant inférieure à celle budgétée, la perte de l'exercice 2025 (23 752 €) reste plus élevée que celle de 2024 (15 803 €), conformément au choix qui avait présidé à l'élaboration du budget pour 2025.

Les principales évolutions du compte de résultat entre 2024 et 2025 sont les suivantes :

En €	Exercice 2025	Exercice 2024	Variation
Dons liés au mécénat de la Caisse des Dépôts	60 470	73 370	-12 900
Financement de projets (y compris défi solidaire, Cap Martinique et tourisme solidaire)	-190 698	-195 900	5 202
Fournitures de bureau, logiciel comptable et célébration des 40 ans	-5 946	-786	-5 160
Actions de ventes – achats de produits manufacturés	14 126	19 185	-5 059
Dons collectés dans le cadre du tourisme solidaire	5 555	2 325	3 230
Adhésions et dons des adhérents	34 471	31 596	2 875
Ventes – achats partenariat Kiosque Services	4 400	1 686	2 714
Dons collectés en partenariat avec l'AGR	2 333	1 330	1 003
Autres postes (variations < 1 000 en valeur absolue)	51 536	51 391	146
TOTAL	-23 752	-15 803	-7 949

Les ressources totales de l'association sont en baisse par rapport à l'exercice 2024 : **197 752 € en 2025**, contre **203 733 € en 2024**, ce qui représente une baisse de 3% (5 981 €).

Cette évolution est notamment due à la **chute des dons liés au mécénat** de la Caisse des Dépôts, qui passent de 73 370 € en 2024 à 60 470 € en 2025, soit une **diminution de 12 900 €**.

La part consacrée aux projets (projets votés en assemblée, défi solidaire et tourisme solidaire) est également en baisse, avec un montant constaté en charges de 190 698 € en 2025, contre un montant (net des projets abandonnés, qui figuraient avant 2025 en produits exceptionnels) de 195 900 € pour 2024. Cette diminution tient notamment à l'augmentation des financements qui ont dû être annulés, ceux-ci venant, actuellement, minorer d'autant les charges de financement de l'exercice au cours duquel ils sont actés.

Pour tenir compte de cette hausse, une nouvelle méthode de prise en compte des financements abandonnés va être proposée à l'assemblée générale. En effet, ces montants sont inclus dans une enveloppe de financement validée en assemblée générale, enveloppe qui, de fait, n'est pas totalement consommée : il est donc proposé à l'assemblée générale d'affecter désormais ces financements abandonnés à un compte d'attente afin de venir augmenter le montant des projets qui seront financés l'exercice suivant.

Les frais de fonctionnement (fournitures de bureau, dépenses liées aux manifestations et logiciel comptable) sont en très forte hausse en 2025 du fait des frais liés à la célébration des 40 ans de l'association (qui se sont élevés à 5 082 €). Les dépenses de fonctionnement, hors célébration des 40 ans restent stables entre 2024 et 2025 (864 € en 2025, contre 786 € en 2024).

I – Compte de résultat :

Le total des charges d'exploitation (hors frais de MAD¹) de l'exercice s'élève à 223 094 € contre 223 391 € l'année passée.

La part consacrée aux projets (y compris ceux liés au tourisme solidaire) **s'élève à 190 698 €** ce qui correspond à 85 % du total des charges d'exploitation (hors MAD).

En 2025, l'association a pu engager le financement d'un projet de 15 000 €, en plus des financements votés en assemblée générale, grâce aux dons exceptionnels collectés lors du Défi sportif solidaire connecté, initialement organisé dans le cadre des JO et reconduit en 2025.

Les autres charges, d'un montant total de 32 396 €, sont supérieures à celles de 2024, qui s'élevaient à **25 741 €**, principalement en raison de l'augmentation exceptionnelle des frais de fonctionnement occasionnés par la célébration en 2025 des 40 ans d'existence de l'association (5 082 €).

Les produits d'exploitation (hors subvention MAD) sont en baisse par rapport à l'exercice précédent : 197 752 € en 2025, contre 203 733 € en 2024. Cette diminution s'explique par la forte baisse des dons reçus grâce au mécénat de la Caisse des Dépôts, compensée en partie par l'augmentation du montant des adhésions et dons des adhérents et celui des recettes collectées dans le cadre du tourisme solidaire.

¹ Mise à disposition de personnel

Les recettes provenant des dons versés à l'occasion de la distribution des places du Théâtre des Champs-Élysées à Paris et de différents théâtres à Angers et à Bordeaux ne sont que de 60 470 € en 2025, contre 73 370 € en 2024, ce qui représente une baisse de 18% (12 900 €). Cette évolution vient de la diminution du nombre de places mises en distribution en 2025.

Les cotisations et dons des adhérents, des sympathisants et des personnes morales sont en augmentation, avec un total de **34 471 € en 2025**, contre **31 596 € en 2024**

Les fonds récoltés dans le cadre du tourisme solidaire se sont élevés à **5 555 € en 2025**, contre **2 325 € en 2024**.

Les actions de collecte et de ventes diverses sont moins importantes que l'an passé, mais restent à un niveau élevé, s'établissant à **37 058 € en 2025**, contre **39 627 € en 2024**. En effet, si le produit des différentes actions de vente réalisées au cours de l'exercice, grâce notamment aux dons en nature de différentes entités du Groupe (vinyles, bandes dessinées, CD, matériel de bureau, etc.), ainsi que les dons exceptionnels, ont continué à être importants, il n'y a pas eu d'opérations de collecte et vente autour de la Transatlantique Cap Martinique, qui n'avait pas lieu en 2025.

Comme cela a déjà été constaté, ce type de ressources est par définition aléatoire.

Les ventes dans les 4 Kiosques Services (produits Ethiquable et Scop Ti) continuent leur progression en s'élevant à **22 865 € en 2025**, contre **20 485 € en 2024**, soit une augmentation de 12%.

La contribution de la Caisse des Dépôts est constante en 2025. Elle se monte à **35 000 €** et est constituée de 25 000 € au titre de la subvention maximale versée par la Caisse des Dépôts en doublement du montant des adhésions et dons des adhérents et de 10 000 € au titre d'une subvention de fonctionnement, destinée à compenser l'arrêt du dispositif Microdon.

Avec des charges d'exploitation (hors frais de MAD) de 223 094 € et des produits d'exploitation (hors subvention MAD) de 197 752 €, le résultat d'exploitation est déficitaire à hauteur 25 343 €.

Le résultat financier étant bénéficiaire de 1 591 €, l'exercice 2025 se clôture donc par un résultat net déficitaire de 23 752 €.

II – Bilan :

Le total du bilan présenté à l'assemblée générale s'élève, au 31/12/2025, à 350 61 €.

L'actif est constitué de créances pour 68 614 € (il s'agit exclusivement de produits à recevoir) et de disponibilités pour 281 997 €.

Le passif est composé de fonds propres pour 195 554 €, de dettes fournisseurs pour 40 077 €, de sommes restant à décaisser sur les projets financés pour 112 825 € et de charges à payer pour 2 155 €

Les fonds propres sont constitués de :

- Fonds propres statutaires 188 397 €

- Réserve « Tourisme solidaire » 1 500 €
- Report à nouveau 29 410 €
- Perte de l'exercice - 23 752 €
- 195 554 €

Les versements restant à effectuer sur les projets financés se répartissent de la façon suivante :

- Projets validés en assemblée générale pour 2022 1 000 €
- Projets validés en assemblée générale pour 2023 3 505 €
- Projets validés en assemblée générale pour 2024 13 350 €
- Défi solidaire 2024 1 000 €
- Projets validés en assemblée générale pour 2025 86 470 €
- Défi solidaire 2025 7 500 €
- 112 825 €

La trésorerie disponible après imputation des produits à recevoir, charges à payer, dettes fournisseurs et sommes restant à décaisser sur les projets financés s'élève, au 31 décembre 2025, à 195 554 €. C'est pourquoi, tout en maintenant une gestion prudente de la trésorerie, il est proposé à l'assemblée générale un budget à nouveau déficitaire (perte de 52 825 €) pour l'exercice 2026.

III – Conclusion :

Les adhérents ont continué à répondre présents cette année, l'association a ainsi pu bénéficier de la subvention maximale de la Caisse des Dépôts.

Le succès des différentes ventes démontre l'intérêt croissant des collaborateurs pour les actions de l'association.

Il est proposé à l'assemblée générale d'affecter la perte de l'exercice 2025 au compte de report à nouveau.

Paris, le 27 avril 2026

La trésorière
Florence Bruneau